



CHAMP ÉOLIEN DES PLAINES DU DUNOIS

INFORMATION AUX HABITANTS DE VILLIERS SAINT ORIEN

LE PROJET EN BREF



4

éoliennes



jusqu'à
185m

de hauteur en
bout de pales



jusqu'à
150m

diamètre
du rotor



entre
**4 et 5
MW**

puissance
maximum
par éolienne

À noter :

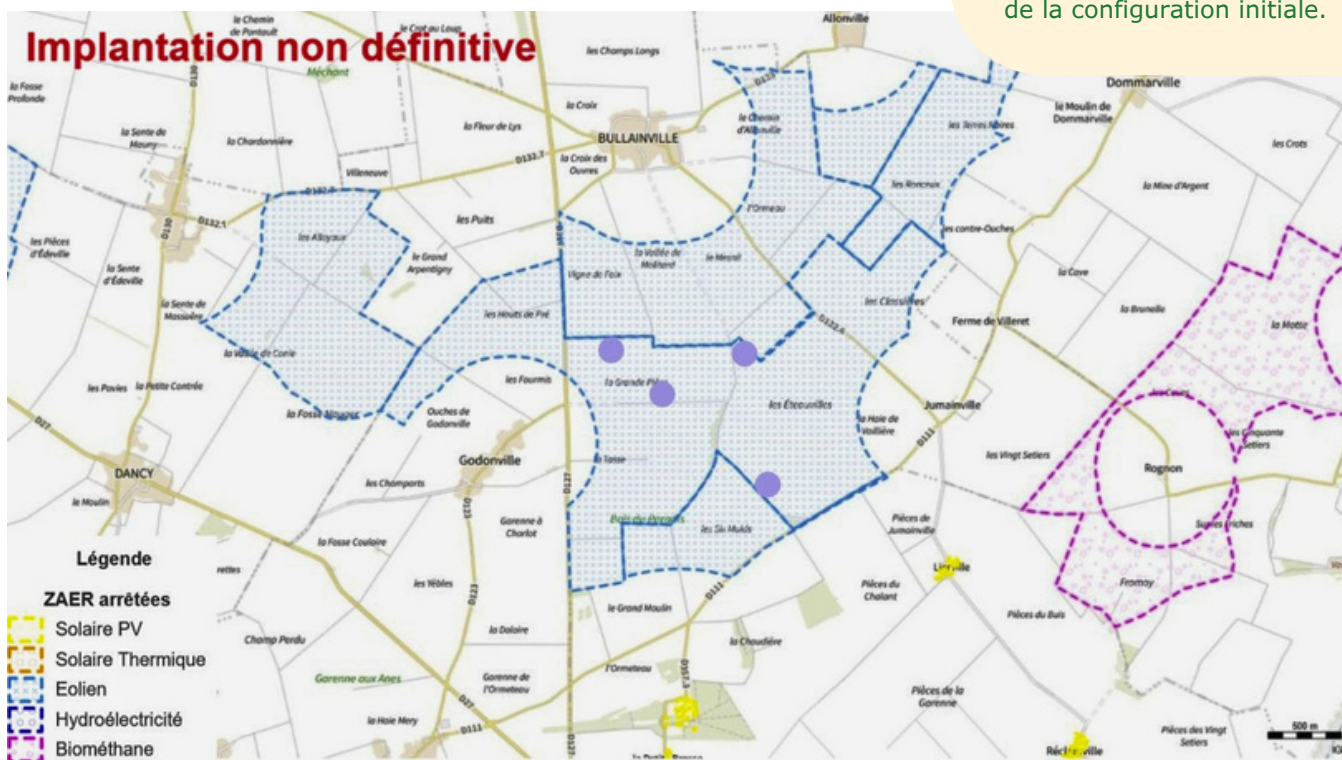
Cette gazette présente
le projet actuellement
en cours d'étude.

Des études
complémentaires pour
une phase 2 seront
présentées en fin
d'année 2026.

Le projet de **parc éolien des Plaines du Dunois**, porté par Énergie Éolienne Solidaire, évolue pour s'adapter au mieux aux contraintes du territoire.

Après un premier refus lié aux contraintes de l'aviation militaire, les discussions et l'évolution des réglementations ont permis de trouver un accord avec l'armée.

C'est pourquoi nous redéposons aujourd'hui le projet, repensé et optimisé, avec 4 éoliennes au lieu de la configuration initiale.



HISTORIQUE DU PROJET

Pour rappel :

- **29/12/2022** dépôt de la demande d'autorisation en préfecture
- **19/04/2023** arrêté préfectoral de refus de la demande en raison d'un avis défavorable de l'aviation militaire

**S2
2023**

délibération pour une
**zone d'accélération de
production des énergies
renouvelables** sur la
commune de Villiers-saint-
Orien dans le cadre de la loi
APER

**SEPT
2024**

préconsultation
demandée à
l'aviation militaire =
Avis défavorable

**MARS
2025**

**rendez vous avec un
commandant de
l'aviation militaire**
pour détails
et explications de l'avis
défavorable

**OCT
2025**

Nouvelle
demande de
préconsultation

**NOV
2025**

**Avis
partiellement
favorable** sous
réserve de
modification des
hauteurs des
éoliennes

**S1
2026**

**Rendez vous avec M. le
maire et adjoints** pour
information et reprise du
projet
11/06/2026 :
Réunion conseil municipal



COMITÉ LOCAL DE CONCERTATION

Le comité local de concertation (CLC) est une structure qui, comme son nom l'indique, a pour but de créer une occasion privilégiée de discussion et d'échanges autour du projet porté par la société Energie Eolienne Solidaire sur le territoire.

La composition du CLC est généralement répartie entre différents acteurs : la société, les élus, les riverains, les propriétaires fonciers et les agriculteurs.

Pourquoi participer ?

- Comprendre le projet
- Donner votre avis
- Adapter le projet au territoire



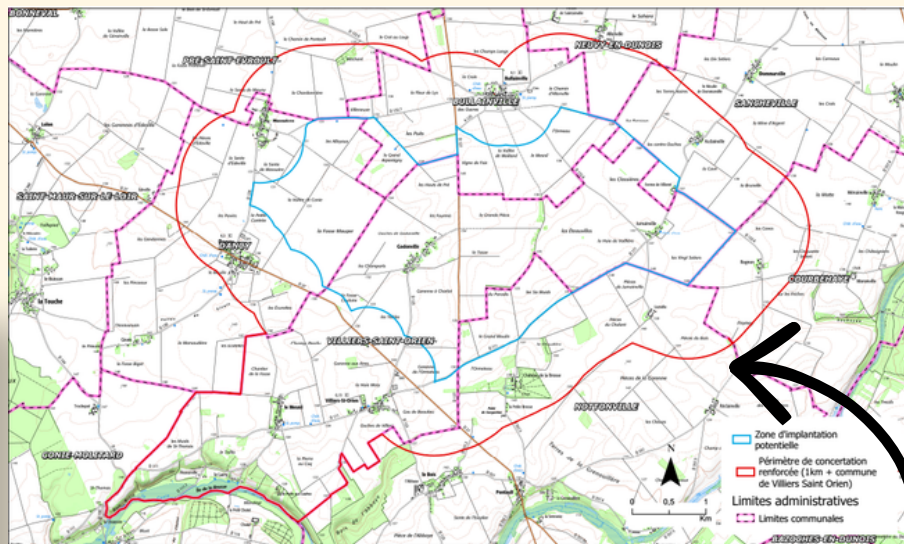
INVITATION

RÉUNION

MARDI 8 SEPTEMBRE 2026

18H30

MAIRIE DE VILLIERS SAINT ORIEN



Toutes les personnes intéressées et situées dans le périmètre rouge sont invitées à s'inscrire obligatoirement par mail ou téléphone : contact@energies-solidaire.fr / 02 52 32 19 20

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Le parc éolien des Plaines du Dunois constituera une source de revenus durables et directs pour soutenir les projets de la commune :

Type de retombées

Montant estimé

IFER (Imposition forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux)	entre 28 963€ et 40 686€/ an (IFER 2026)
--	--

Convention d'utilisation des chemins signée avec la mairie	16 000€ / an
---	---------------------



Plus d'informations sur le projet du champ éolien des Plaines du Dunois sur le site :

www.plaines-du-dunois.fr



Une question ?

N'hésitez pas à nous contacter

Stevens Chancelier - Responsable Commercial

Julia Vandewalle - Responsable Etudes EnR

Energie Eolienne Solidaire - 8bis rue Daniel Mayer 37100 TOURS
contact@energies-solidaire.fr - www.energies-solidaire.com - 02 52 32 19 20